



COMMUNICATION ARBITRALE

Mesdames, Messieurs les archers,

Lors des compétitions 2D ou 3D le corps arbitral a dans ses missions principales de veiller à la sécurité des archers, d'homologuer le terrain de tir pour la compétition qui aura lieu le lendemain et le jour J, de veiller au bon déroulement de la compétition.

Depuis le début de la nouvelle saison 2019, un nouveau règlement national est entré en vigueur et certains points ont été revus, corrigés, améliorés voire supprimés parfois.

Ceci nous amène à vous demander une fois de plus d'être très vigilants sur l'ensemble de ces changements et pour n'en louper aucun et être en phase avec ceux-ci, nous vous recommandons vivement de relire le(s) règlement(s) en entier.

Nous attirons votre attention sur le point du règlement suivant :

A1.1 LES CATEGORIES D AGES

« Pour définir la catégorie d'âge de l'archer, on fait uniquement référence à l'année de naissance par rapport à l'année du Championnat.

- **Pupille : 12 ans et moins, on distingue les H et les D**
- **Benjamin : 13 et 14 ans, on distingue les H et les D**
- **Cadet : 15, 16 et 17 ans, on distingue les H et les D**
- **Junior : 18, 19 et 20 ans, on distingue les H et les D**
- **Senior : 21 ans à 49 ans, on distingue les H et les D**
- **Master : A partir de 50 ans, on distingue les H et les D**

Remarque : Le jeune âgé de moins de 18 ans devra être obligatoirement accompagné, dans le même peloton, par une tierce personne majeure (tireur ou accompagnant). »

En annexe vous retrouverez le tableau de catégorisation de l'archer par rapport à la saison de tir.

Notez aussi que le championnat Tir Nature se déroule **sur l'année 2019** et non plus comme précédemment à cheval sur deux années.

Ce qui explique que certains archers se voient changer de catégorie pour cette nouvelle saison ! A vous d'être attentifs sur ce point et de communiquer lors de votre inscription ou de celles des jeunes de votre cercle de tir les informations correctes au club organisateur d'une manche de championnat.

Bonne continuation à toutes et tous dans cette saison nature !

Le corps arbitral